

QUARTIER GARE S^T CHARLES _ 2/2 _ LE LOGEMENT EN QUESTION

Entre nomadisme et sédentarité, entre pérennité et évolutivité, entre structure et garniture : *Janus* contre *Janus*. (Contre)Proposition au projet d'extension de la Gare S^T Charles dans le cadre des études de la LNPCA



Ce projet trouve sa place dans la plus grande opération d'extension de la Gare S^T Charles de Marseille conçue en collaboration avec un autre étudiant. Le PFE suivant s'appuie donc sur son projet – et le prolonge réciproquement – d'agrandissement de la gare actuelle. Ce projet se base lui-même sur la première phase de faisabilité effectuée par ASEP dans le cadre du dossier de concertation LNPCA. Le projet se décompose en trois entités – ou lots – : la nouvelle halle de gare TGV (lot 1), une barre «parvis» à la place de l'actuel hôtel IBIS (lot 2) et une barre «boulevards» (lot 3) longeant le Bd. Voltaire.

ENTRE NOMADISME ET SÉDENTARITÉ

Cette part du projet traite des éléments programmatiques à caractère domestique des lots 2 et 3, et questionne notamment la proximité entre l'habitat à une échelle intime et l'équipement public à portée urbaine – si ce n'est territoriale – comme deux composants essentiels à la fabrication et au fonctionnement de la ville. Ce travail s'attache ainsi à faire cohabiter le logement privé et la gare support de flux multimodaux, et d'affirmer ce que leur relation peut avoir de singulier plutôt que de la nier. Au-delà d'un certain pragmatisme foncier, la proximité entre l'espace public, les accès aux habitations, la gare et ses équipements revendique ici une continuité au sein de la ville et une complémentarité entre les actes d'habiter et de se déplacer. À l'interconnection des circuits piétons, cyclistes, automobiles, ferroviaires et des transports publics urbains s'ajoute l'entremêlement du cheminement des passants et des habitants : une coexistence entre une pratique sédentaire du foyer et une pratique fugace – nomade – des lieux au sein d'un ensemble abritant une grande mixité programmatique.

ENTRE PÉRENNITÉ ET ÉVOLUTIVITÉ

Le projet – tous lots confondus – est régi par une trame structurale de 8x8m : parkings, logements, commerces, bureaux, hôtel, centre SNCF et autres équipements inhérents au fonctionnement des lieux sont alors potentiellement interchangeables. La réversibilité des espaces bâtis suppose ainsi une évolution du bâtiment pour s'adapter à des besoins futurs, sans délaisser les exigences présentes. Le cadre bâti se propose ainsi comme le support neutre d'un état présent attentif à des mutations à venir, soucieux d'anticiper un/des état(s) futur(s). À cette mixité et réversibilité programmatique s'ajoute un souci de mixité sociale des ménages occupants les logements. Le projet porte une attention tout particulière sur la qualité instantanée des logements, sur leur variété et sur la multiplicité des aménagements potentiels. De même, le projet propose une approche systématique de la conception des logements, c'est-à-dire régi par un protocole : un certain nombre de règles de dispositions, de dimensions, d'accumulations des différentes pièces constitutives de l'habitat en suivant des tracés de composition ou des règles d'épaisseurs, pour organiser, imbriquer et faire fluctuer les appartements au sein d'une partition globale. De ce fait, la complémentarité du dispositif distributif de chaque logement avec ses moyens au sein d'un système plus large plaide en faveur d'une évolution potentielle des limites de chaque appartement. Un logement se contracte ou au contraire se dilatera pour évoluer au rythme de la vie du ménage l'occupant : l'arrivée d'un enfant, l'accueil des parents, une recomposition de la famille, le besoin d'intimité d'un adolescent, etc.

ENTRE STRUCTURE ET GARNITURE

Dans cet optique, le projet développe deux propositions structurales étroitement liées avec leur propre dispositif distributif. Elles s'inscrivent toutes deux dans un triple motif de trame d'épaisseur (3x8m), régulièrement percé de courtes dans son épaisseur médiane. Le lot 2 développera des logements d'organisation et de distribution résolument rationnelles au sein d'une structure poteau acier - planchers collaborants - cloisons bois, tandis que le lot 3 propose une structure poteaux-dalles bétons - remplissage en béton cellulaire abritant un plan proliférant, plus organique. Ces deux propositions témoignent d'une approche schizophrénique du logement, successivement extrêmement rationnelle, puis plus formelle et scénographique. Pourtant, chacune de ces deux méthodes engage une réflexion analogue sur le logement collectif pour permettre une multiplicité des modes d'habiter et de co-habiter, et plus généralement une impermanence du plan du logement. Deux approches à la fois similaires et opposées : comme les deux faces d'une même pièce, *JANUS CONTRE JANUS*



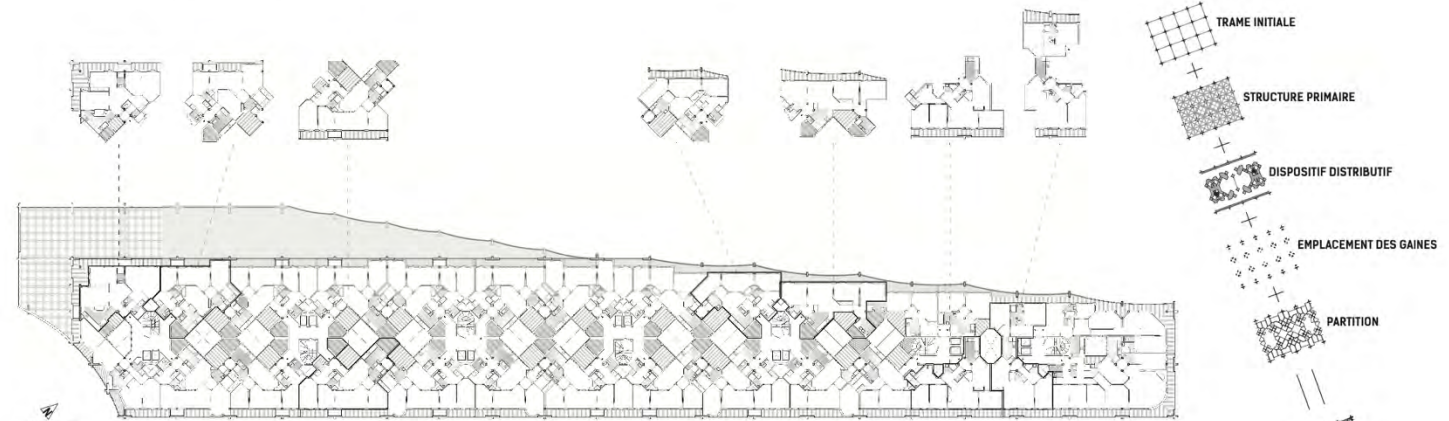
Perspective du parvis de S^T Charles (localisation ci-contre, cf. plan de situation)



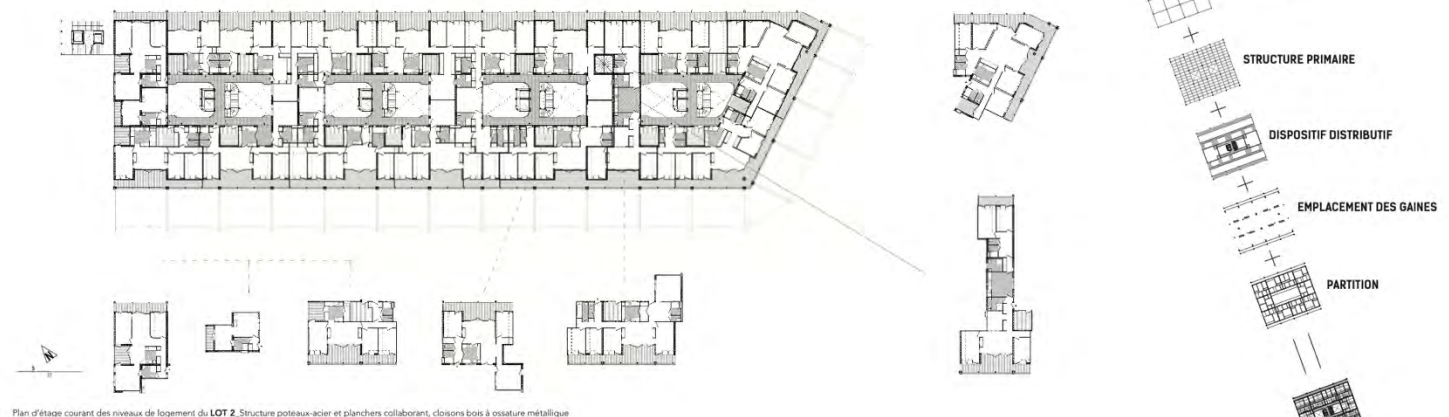
Stimmung (ambiance)_Logements des lots 2 (gauche) et 3 (droite).



Plan de situation _ 1:6000'



Plan d'étage courant des niveaux de logement du LOT 2. Structure poteaux-dalles béton, cloisons maçonnées en béton cellulaire



Plan d'étage courant des niveaux de logement du LOT 2. Structure poteaux-acier et planchers collaborant, cloisons bois à ossature métallique